



SYNDICAT DE L'ORGE

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Viry-Chatillon, le 6 janvier 2020

### **De nouvelles communes et de nouveaux Statuts pour le Syndicat de l'Orge**

En janvier 2019, 3 syndicats de rivière et d'assainissement (SIHA, SIBSO, SIVOA) ont fusionné pour donner naissance au nouveau Syndicat de l'Orge. Cette nouvelle structure permet d'assurer une gestion cohérente et globale du bassin versant de l'Orge, de sa source à Saint-Martin-de-Bréthencourt en amont de Dourdan jusqu'à sa confluence en Seine à Athis-Mons.

De surcroît, dès 2019, de nouvelles communes ont demandé leur adhésion au nouveau syndicat et plusieurs membres du Syndicat ont demandé le transfert de compétences supplémentaires au Syndicat.

Ainsi, quatre nouvelles communes sont accueillies en 2020 par le Syndicat, ce dernier assurant notamment pour leur compte les compétences assainissement que sont la collecte et l'épuration des eaux usées. Ces communes sont Angervilliers, Forges-les-Bains, La Forêt-le-Roi et Pecqueuse.

Les nouveaux statuts du Syndicat promulgués par un arrêté préfectoral du 23 décembre 2019 entérinent ces changements. Désormais, le Syndicat de l'Orge :

- couvre l'ensemble du bassin versant de l'Orge et de ses affluents (hors Yvette) représentant le territoire de 62 communes comptant 420 000 habitants et 9 groupements de communes dont 7 communautés de communes ou d'agglomération, un établissement public territorial (EPT Grand Orly Seine Bièvre) et la Métropole du Grand Paris,
- exerce la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) sur ce territoire pour une meilleure gestion hydraulique notamment afin d'améliorer la prévention des inondations, pour une cohérence d'actions en vue de la reconquête de la qualité des cours d'eau et pour aménager les rivières et les vallées au profit des habitants,
- exerce la compétence assainissement en assurant la gestion des réseaux d'eaux usées pour le compte de 21 communes et en assurant l'exploitation de 17 stations d'épuration des eaux usées,
- assure le transport des eaux usées jusqu'à la station d'épuration de Valenton pour les habitants du secteur aval depuis Arpajon.

**Contact presse :**  
Pascale SIMONIN  
06 60 91 18 21